

ANGERS



Brioche Pasquier s'est associé au skipper Fabrice Amedeo dans la Route du Rhum.

Photo Jean-Marie LIOT, Newrest - Art & Fenêtres

Brioche Pasquier avec Amedeo

Le leader français de la viennoiserie se lance dans sa première Route du Rhum, demain, en soutenant le skipper du Haut-Anjou Fabrice Amedeo. Une nouvelle corde à son arc.

Carl GUILLET
carl.guillet@courrier-ouest.com

Le groupe Brioche Pasquier, qui emploie près de 800 personnes aux Cerqueux, son siège social, près de Maulévrier, sponsorise le navigateur mayennais Fabrice Amedeo engagé sur le bateau « Newrest Art et Fenêtres ». Une première Route du Rhum pour la marque, présente dans la voile depuis seulement deux ans. Le groupe, qui emploie un peu plus de 3 000 salariés, est très présent dans le domaine du sport. Explications de Pascal Pasquier, son PDG.

Depuis quand êtes-vous présent dans la voile ?

Pascal Pasquier : « Nous avons démarré en 2016 avec le dernier Vendée Globe. J'ai d'abord rencontré le skipper, que nous avons décidé d'ac-

compagner dans son projet sportif. Au-delà du sport, il y a la personne de Fabrice Amedeo, dont la personnalité nous a convaincus. Nous l'avons également accompagné lors du Trophée Jacques-Vabre. Nous sommes partenaire derrière d'autres entreprises, derrière Newrest et Art & Fenêtres. »

Après le football, le judo avec Teddy Riner, le basket, pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce sport ?

« Il y a plusieurs raisons. Nous sommes d'abord une entreprise attachée à l'univers du sport. Le sport a des valeurs fortes. La voile est quelque chose de nouveau pour nous, que l'on regardait depuis un moment... La voile présente une dynamique d'engagement. En interne,

les équipes de nos différents sites se sont notamment relayées pour animer notre stand à Saint-Malo. Et puis il y a une dynamique vis-à-vis de nos clients. »

Vous êtes aussi le principal sponsor de la Coupe de France de football depuis 2004. Pourquoi ce choix ?

« La Coupe de France réunit à la fois le monde professionnel et le monde amateur, des grands et des petits clubs. C'est aussi une compétition qui est suivie sur un temps long, puisqu'elle commence tôt dans l'année, dès la fin août. De plus, elle correspond à l'organisation de l'entreprise, qui est très décentralisée sur le territoire français. Nos différents sites sont en contact avec les clubs, partout en France. »

L'entreprise est également partenaire de l'équipe de France. Quel a été l'impact de la victoire en Coupe du monde ?

« L'impact a été très positif. Nous sommes présents à tous les matches de l'équipe de France, que ce soit à Paris ou en province, jusqu'en Gadeloupe. Nos équipes commerciales se mobilisent et créent toute une dynamique autour de nos marques commerciales, en organisant des rencontres avec nos clients, par exemple. Elles étaient également très présentes durant la Coupe du monde. Sur la marque Pitch, nous avons connu une évolution des ventes très intéressante. Nous réalisons aussi des opérations ponctuelles, avec la distribution d'échantillons de produits. »

Charal toutes voiles dehors avec Jérémie Bayou

Le bateau sponsorisé par le numéro un français de la viande sera au départ de la course.

Rien ne dit que le bœuf a le pied marin, mais ce qui est sûr, c'est que demain, Charal prend la mer. L'entreprise agroalimentaire, dont le siège social est à Cholet, est au départ de la Route du Rhum. À bord de l'IMOCA 60, le skipper Jérémie Bayou, troisième du dernier Vendée Globe, en 2016, sous d'autres couleurs, celles de Maître Coq.

Pour Charal et son bateau, c'est un premier test, une première étape sur la route du Vendée Globe 2020. C'est surtout le vrai retour du numéro un français de la viande dans le monde de la voile, deux décennies plus tard. « Nous nous étions engagés dans la voile à la fin des années 1980, début des années 1990 (en sponsorisant Loïck Peyron puis Olivier de Kersauson), explique Stéphanie Bérard-Gest, directrice marketing de Charal. La marque était toute nouvelle (création en 1986), l'idée était de la construire. Dès le milieu des années 1990, nous n'avons plus fait de sponsoring sportif. Nous avons préféré construire la marque sur son cœur de métier, avec un champ de communication plus classique. »

« Vivons fort »

La donne a changé en 2017. Cette fois, la recherche de notoriété n'est plus autant mise en avant. Elle est même reléguée au second rang. Charal a fait



La Route du Rhum est le premier grand rendez-vous pour Jérémie Bayou et l'Imoca 60.

Photo Yvan ZEDDA - Charal

son trou. Mais, avec la voile, l'occasion est belle de trouver un écho à la signature de la marque, « Vivons fort ». « C'est ce qui illustre le dépassement de soi, enchérit Stéphanie Bérard-Gest. Les enjeux sont multiples. C'est une manière plus émotionnelle de partager. Il y a aussi des enjeux de visibilité, bien sûr. La Route du rhum, c'est l'un des cinq événements sportifs les plus suivis cette année. Plus de deux millions de personnes vont se déplacer. »

« Un projet porteur »

Le dernier enjeu est interne. Accompagner Jérémie Bayou sur la mer, c'est « un projet porteur, mobilisateur pour l'ensemble des équipes ». Des rencontres avec le skipper et des visites du bateau ont été proposées, sans oublier les concours, les jeux virtuels... L'un des bouchers choletais de Charal, Thierry, a ainsi été sélectionné pour baptiser le monocoque.

Et Jérémie Bayou dans tout ça ? Le lien s'est fait directement avec Jean-Paul Bigard, le patron du groupe Bigard, auquel appartient Charal. « On a été très impliqué, très informé de la construction de bateau, assure Stéphanie Bérard-Gest. Il y a un objectif de gagner pour le Vendée Globe. Ce sera un bateau à sa main, plein d'innovations technologiques. » Il y aura, aussi, des recettes spéciales. Faites à base de bœuf, forcément.

Alexandre BLAISE

JUSTICE

L'ancien militaire trafiquait pour rembourser ses dettes de l'armée

Tout est parti d'un banal contrôle routier, mardi à Beaupréau. Le conducteur de 26 ans n'a pas son permis de conduire sur lui. L'affaire aurait pu en rester là, avec une simple contravention. Mais les gendarmes ont senti une odeur de cannabis. Un test salivaire a été effectué. Positif. Le garçon a été placé en garde à vue et sa voiture perquisitionnée.

Dans un sac, les militaires ont mis la main sur le parfait kit du trafiquant : balance de précision, couteau, sachets de conditionnement, 1350 €, 140 grammes d'herbe, 72 de résine, 4 de cocaïne et un carnet. Dans celui-ci, des noms, des dates, et des sommes. L'homme a reconnu se livrer à ce commerce depuis trois mois et avoir écoulé environ 3 kg de cannabis.

Jugé hier au tribunal d'Angers, le jeune homme a répondu aux questions avec honnêteté. « Je n'ai pas de salaire. C'est de l'argent facile, qui sert pour mon enfant. Et parce que j'ai des dossiers de surendettement ». Ce surendettement, il provient de cinq années passées dans l'armée. Le logiciel « Louvois » de paie du

ministère des Armées fait face à d'énormes dysfonctionnements. Le garçon en a fait les frais. Pendant ses cinq années passées sous le drapeau, il a perçu un salaire trop élevé. Son service terminé, il lui a été demandé de rembourser.

Il n'empêche, « vous avez été condamné il y a moins d'un an pour la même infraction » a regretté Claire Vignon, représentante du ministère public. « Tous les week-ends, monsieur se rend dans des festivals pour vendre ». Douze mois de prison sont requis : six ferme, six avec sursis.

En défense, M^e Jean-Noël Bouillaud a demandé au tribunal de faire preuve d'une grande indulgence. « En raison de sa jeunesse, son immaturité, parce qu'il a pleinement coopéré avec les gendarmes, car il est très présent dans la vie de son enfant », a énuméré l'avocat. « Surtout parce qu'il a rendu service à la Nation, en servant au Mali notamment ». Ces arguments, forts, n'ont pas été suffisants. Le tribunal suit les réquisitions du parquet et prononce mandat de dépôt.

C.M.

FAITS DIVERS

Ivres, ils agressent les passants

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, une jeune femme a composé le « 17 ». Elle a expliqué aux policiers avoir été victime d'une agression, devant le Gaumont Multiplexe à Angers. Quatre individus l'auraient molestée, sans raison apparente. À l'arrivée de la police, les quatre personnes en question avaient disparu. Mais quelques minutes plus tard, un nouvel appel parvenait aux policiers.

Un couple a été pris à partie par deux jeunes gens alcoolisés, rue

des Poëliers. Des coups de poing et de pied ont été donnés. Cette fois-ci, la police arrive à temps et parvient à les interpellés. Les deux jeunes garçons, âgés de 17 ans, ont été placés en cellule de dégrisement puis en garde à vue.

Ils n'ont pu expliquer leurs gestes, assurant avoir tout oublié à cause de l'alcool. Ils ont été remis en liberté mais l'enquête se poursuit, afin de déterminer les conséquences sur les victimes notamment.

C.M.

Il passe ses nerfs sur une voiture

Rue Voltaire, vers 2 h 30 dans la nuit de jeudi à vendredi. Un homme en aperçoit un autre en train de s'acharner sur une voiture, à coups de pied, jusqu'à en faire sauter le rétroviseur. Le témoin éberlué prévient les forces de l'ordre, qui n'ont aucun mal à interpellé le casseur rue Saint-

Aubin. Âgé de 24 ans, il se trouve en état d'ivresse. Après une nuit à dégriser, il a été entendu par les policiers. Il a expliqué s'être disputé avec son frère et avoir disjoncté à cause de l'alcool. Il reconnaît les faits et devra rembourser les dégâts.

C.M.

SOLIDARITÉ

La Commanderie des anysetiers d'Anjou a octroyé 8 725 € de dons



Lors de son 62^e chapitre magistral, aux Greniers Saint-Jean à Angers, samedi dernier, la Commanderie des anysetiers de l'Anjou a octroyé 8 725 € de dons à plusieurs œuvres caritatives qui aident les malades, les handicapés et la recherche contre le cancer : Les Blouses Roses, une association qui aide les enfants hospitalisés (3 400 €) ; l'APMH 49 qui aide des malades et handicapés (1 000 €) ; l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, qui comprend Paul-Papin à Angers et René-Gauducheau à Nantes (3 525 €) ;

La Croix Blanche qui assure des postes de secourisme et des formations aux premiers secours en Maine-et-Loire (800 €).

« La Commanderie de l'Anjou est l'une des cent commanderies de l'Ordre international des anysetiers dont le slogan est « Aider et donner de l'espoir », précise Yves Gillier, grand maître de la commanderie des Anysetiers de l'Anjou. En 2017, il a été distribué 320 000 € de dons par l'ensemble des commanderies de l'Ordre International des Anysetiers. »